VOL. XLIV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 19 MAI 1915 — No. 29

ABONNEMENTS

Canada.............. $1.00 par année
Etats-Unis.......... 1.50 " "
Europe.............. 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
... GAUVIN
...IMEUR

Toutes com... tions concernant le journal ou l'i... rie devront être adressées:

Le Ma... a
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: Main 3377.

La politique manitobaine

Notre commentaire sur le fait de la démission du gouvernement sera bref.

Nous avions toujours refusé de croire aux accusations portées par l'Opposition au sujet du nouveau palais législatif.

La lettre de sir Rodmond Roblin à l'électorat admet, avec toute la clarté qu'on peut légitimement attendre d'un document de cette nature, que des irrégularités ont été commises par des fonctionnaires. Le chef du gouvernement devait en accepter la responsabilité constitutionnelle, et c'est ce qu'il a fait dès qu'une enquête départementale et les séances de la Commission royale lui eurent révélé la vérité. Sir Rodmond s'est démis de ses fonctions, et ses collègues se sont retirés avec lui. En pareille occurence, il n'y avait que cette issue possible.

Mais dans tout cela, adversaires comme amis de l'ancienne administration sont priés de se rappeler cette chose essentielle: ni le premier-ministre démissionnaire, ni aucun de ses collègues n'est en cause personnellement. Les anciens ministres acceptent, en son entier, une responsabilité constitutionnelle, *et pas plus.* Ils refuseront de se laisser faire des histoires par leurs adversaires; et le public, lui aussi, refusera d'aller au-delà de la limite constitutionnelle. Ce n'est ni notre rôle ni notre désir de pallier les erreurs ou les fautes du parti conservateur ou de ses fonctionnaires, mais il nous est permis de sourire un peu devant les exclamations bruyantes et les poses scandalisées du parti libéral. Ce parti a vu bien d'autres aventures, et de sérieuses, chez lui même! Et il ne s'est pas tordu les bras d'horreur, et il n'a pas lancé des cris aigus vers le ciel! Le chambardement du domaine forestier de l'Ouest canadien, il y a quelques années, pour une valeur grimpant aux millions de piastres; les achats véreux de la guerre sud-africaine; la manipulation frauduleuse des listes électorales et le coup célèbre de la *thin red line;* l'affaire Mousseau à Québec; les gabegies sensationnelles de la construction du Grand-Tronc-Pacifique; les toutes récentes prouesses de M. Frank Oliver à Edmonton, tout cela laisse absolument froid le parti libéral. Il n'y a que les torts, vrais ou supposés, du parti conservateur qui le mettent en chaleur. Touchante sincérité. Heureuse honnêteté!

Nous regrettons profondément que sir Rodmond Roblin disparaisse de la scène dans les circonstances pénibles énoncées dans sa lettre. Il méritait mieux. Son administration avait été remarquable par plusieurs côtés. Ses adversaires le savent, et le reconnaîtront plus tard. C'est ce gouvernement qui a développé notre réseau de chemins de fer; c'est ce gouvernement qui a ouvert d'immenses terrains à la colonisation et a donné à l'agriculture l'impulsion dont elle avait besoin; c'est ce gouvernement qui a réglé d'une manière équitable le taux de transport des grains et a régularisé le marquage du blé; c'est ce gouvernement qui a jeté sur la province une véritable toile de fils téléphoniques; c'est ce gouvernement qui avait inauguré l'amélioration de toute la voirie rurale; enfin si notre province a été agrandie et est devenue une province maritime d'avenir indiscutable, nous le devons à sir Rodmond Roblin. La preuve que nous n'exagérons rien, c'est que le crédit du Manitoba sur les marchés financiers va de pair avec le crédit des plus vieilles provinces canadiennes. La Finance, qui a l'œil dur et ne fait guère de politesses, ne livre son or qu'à bon escient; or notre dernier emprunt à New-York, il y a huit mois à peine, a été un véritable triomphe aux yeux des hommes d'affaires. Pour le moment les libéraux veulent oublier tout cela. C'était prévu; le spectacle ressemble à toutes les chutes de gouvernement. Mais justice se fera plus tard, et peut-être plus tôt qu'on ne le croit.

Au sujet de la conduite de l'ancien gouvernement sur les questions d'ordre moral, sur la règlementation des licences, sur l'éducation, il faudrait être singulièrement naïfs pour croire à toutes les billevesées que nous débite le *Free Press.* Nous admettons volontiers que sur ces choses il y a une marge raisonnable pour bien des divergences d'opinions honnêtes. Tous n'ont pas les mêmes idées sur ce qui est bien et sur ce qui est mal, sur ce qui est permis et sur ce qui n'est pas permis, sur ce qui est moyen légitime d'action et sur ce qui est contrainte arbitraire. Mais nous n'hésitons pas à soutenir que dans ces questions délicates le gouvernement s'est, dans l'ensemble, inspiré de l'esprit d'équité, de justice et de saine liberté.

Au sujet de l'éducation et des lois scolaires, disons-le donc franchement, le grand *tort* de sir Rodmond Roblin a été, aux yeux du fanatisme traditionnel du parti libéral manitobain, de trop sympathiser avec la situation malheureuse des catholiques. Voilà le clou sur lequel tout le parti libéral protestant a tapé avec le plus d'emphase depuis quinze ans. Quoiqu'il arrive de sir Rodmond Roblin nous le regarderons toujours comme un ami des catholiques et nous aurons toujours pour lui de la reconnaissance. *Honni soit qui mal y pense!*

En 1890 M. Roblin vota contre les lois—passées par le parti libéral, ne l'oubliez pas—qui abolissaient l'usage officiel de la langue française et qui nous enlevaient nos écoles séparées; devenu premier-ministre il a cherché à mitiger l'effet tyrannique de ces lois inconstitutionnelles et stupidement persécutrices; il a apporté un généreux bon sens à la mise en pratique du *règlement* scolaire de 1897. A aucun moment de sa carrière de premier-ministre il n'a pu, quoiqu'on en puisse prétendre à l'extérieur, faire adopter un acte totalement réparateur, car le parti libéral a sans interruption chauffé à blanc le fanatisme protestant sur ce chapitre de la langue française et de l'école séparée. Nous avons assisté à toute la pièce et en connaissons par cœur toutes les sombres phases. Le dernier acte officiel du gouvernement Roblin en matière d'éducation aura été de tenter un effort pour amener un *modus vivendi* entre les commissions scolaires publiques et les catholiques des villes, lesquels paient double-taxe depuis vingt-cinq ans, à la honte et au déshonneur de tout le parti libéral canadien. Il y a des faits qui sont des faits, et aucune clameur n'en pourra détruire l'authenticité et la qualite.

Que réserve l'avenir aux catholiques, et particulièrement aux Canadiens-français? *Le Manitoba* ne sèmera pas une inquiétude outrée parmi notre population, car si le parti libéral de 1890 a violé ses engagements solennels pour avancer ses affaires il est également possible que le parti libéral de 1915 mette sans plus de gêne une sourdine à ses ardeurs contre nous s'il y voit son avantage. Notre journal ne gênera pas, on peut en être sûrs, la sagesse éventuelle de M. Norris sous ce rapport; il la favorisera au contraire, comme c'est son devoir de la faire.

Nous ne pouvons pas cependant oublier le programme menaçant de M. Norris, programme dont il a annoncé au *Free Press,* jeudi matin, l'intégrale mise à exécution. Nous ne pouvons oublier non plus que quatre des nouveaux ministres de M. Norris se sont commis, par écrit, en juillet dernier, au principe des réformes suivantes: 1o l'abolition de l'enseignement bilingue; 2e la suppression de tous les articles de l'Acte des Ecoles qui constituent le règlement scolaire de 1897; 3o la suppression du costume religieux dans les écoles publiques. M. Norris lui-même, au cours des dernières élections, a engagé, par écrit, le parti libéral à prohiber le port de l'habit religieux pour les instituteurs des écoles publiques.

Voilà des choses qui ne sont pas précisément rassurantes. Ce programme néfaste passera-t-il dans les lois? Cela dépendra dans une large mesure de l'attitude plus ou moins ferme que tiendront les libéraux catholiques. Ils n'ont point de représentant dans le cabinet. Nul d'entre eux ne pouvait naturellement y entrer sans exiger au préalable certaines garanties de M. Norris. Aucunes démarches dans ce sens n'ont été faites; ou bien, si elles ont été faites, elles ont échoué.

On peut penser que nous suivrons avec soin la marche des événements.

Durant toute la durée du régime conservateur, les Canadiens-français, appuyés par d'autres groupes catholiques et favorisés par l'esprit bienveillant et droit du premier-ministre, ont su maintenir tout le parti dans une attitude d'orientation amicale. En cette province hétérogène et turbulente, ils n'arrivèrent pas à ce résultat sans difficultés et sans mérite. Ils quittent la tâche les mains nettes de toute faute. En face d'assauts persistants faits par le parti libéral, et quelquefois d'entreprises de sagesse douteuse nées au sein du parti conservateur anglais, ils n'ont rien perdu de ce qu'ils ont trouvé d'acquis aux catholiques en 1899, date de l'arrivée de M. Hugh John Macdonald au pouvoir. Ce fut au contraire leur bonne fortune d'avoir, de concert avec d'autres initiatives, amélioré la situation sous plusieurs rapports. Cette situation, ils l'ont trouvée toute faite à leur arrivée sur la scène, et ils n'en furent par conséquent jamais responsables. Personne n'a le droit d'oublier cela.

Les conservateurs catholiques espèrent que les libéraux catholiques, en dépit de l'isolement humiliant dans lequel M. Norris les a tenus dans la formation de son gouvernement, sauront s'affirmer, et, surtout, sauront affirmer auprès de leurs alliés devenus le Pouvoir la nécessité inéluctable de la restitution pour les héritiers des Martin et des Greenway, auteurs des lois spoliatrices.

Noël BERNIER.

La réponse du "War office"

Nous recommandons à nos lecteurs la lecture attentive de l'article suivant, de l'*Evénement;* c'est une réponse à bien des calomnies:

Une commande de deux millions de paires de chaussures vient d'être accordée par le "War Office" aux manufacturiers de la province d'Ontario. Cette quantité énorme doit être livrée dans sept mois. Le prix convenu est de $4 la paire, soit, en tout, $8.000.000. Voilà la réponse du gouvernement anglais aux détracteurs libéraux de la chaussure canadienne.

A moins d'être de parfaits imbéciles, les experts du ministère de la guerre, qui ont été à même de juger, depuis sept mois, de la valeur de la chaussure fournie aux volontaires canadiens, sont donc aujourd'hui de l'opinion exprimée par plusieurs officiers en service actif, que cette chaussure militaire anglaise. Du fait que les marécages de Salisbury Plains n'ont pas réussi à ruiner les chaussures des soldats du premier contingent canadien, on a conclu, avec raison, croyons-nous, que ce produit de l'industrie du Canada n'était pas inférieur. Cette opinion vaut bien celle des députés rouges d'Ottawa!

Cette importante commande est aussi une preuve de plus apportée à l'assertion que nous répétons souvent, que la guerre fera l'affaire des manufacturiers canadiens qui pourront et sauront s'adapter aux conditions très spéciales du monde économique actuel. Elle coûte cher au gouvernement fédéral, mais elle rapporte gros aux producteurs de toutes les classes.

Nous ne savons encore par quelle influence les manufacturiers de la province voisine ont obtenu la dernière commande du "War Office," mais il nous semble que le gouvernement de Québec, par l'intermédiaire de son représentant à Londres, pourrait en obtenir autant pour l'industrie locale. Nous serons heureux de féliciter sir Lomer Gouin s'il réussit à décrocher pour ses compatriotes une aussi belle commande que celle qui vient d'être dévolue à nos amis de l'Ontario.

Le gouvernement Borden et le Francais

Paroles justes

L'honorable Louis Coderre, secrétaire d'Etat, a fait à un journaliste de Montréal qui l'interrogeait, les déclarations suivantes:

"Personne dans le gouvernement, j'en suis bien convaincu, n'est opposé à rendre justice aux Canadiens-français, et la preuve c'est que nous avons obtenu beaucoup dans ce sens depuis trois ou quatre ans. Ainsi, vous admettrez que l'impression des documents officiels en français se fait maintenant plus vite qu'autrefois: ensuite, si l'on veut nous rendre justice, il ne faut pas diminuer l'importance de l'excellente nomination que j'ai faite dans la personne de M. Taché au poste important d'imprimeur du Roi. Lorsque je voulus faire cette nomination, il y eut un soulèvement en certains endroits, et une forte délégation vint me demander de nommer M. Cook; mais nous avons tenu bon et M. Taché, bien qualifié a tous points de vue, obtint la situation. En résumé, conclut M. Coderre, nous faisons peu de bruit mais beaucoup de besogne, et je crois que vous pouvez nous rendre cette justice."

La protestation des Etas-Unis

(La Patrie)

La nature et la portée des protestations américaines touchant la destruction du "Lusitania" apparaissent clairement dans les trois derniers paragraphes que le gouvernement de Washington vient de transmettre au gouvernement impérial d'Allemagne.

"En cette matière d'importance vitale, dit le document diplomatique, une action prompte de justice éclairée de la part du gouvernement impérial allemand est attendue par le gouvernement et le peuple des Etats-Unis avec d'autant plus de confiance que les Etats-Unis et l'Allemagne ne sont pas seulement liés par des liens particuliers d'amitié, mais aussi par les stipulations explicites du traité de 1828 entre les Etats-Unis et le Rayaume de Prusse.

"Les expressions de regret et les offres de dédommagement, lorsque des navires neutres sont détruits par erreur, peuvent satisfaire aux obligations internationales quand il ne s'ensuit pas de pertes de vie; mais elles ne peuvent ni justifier, ni excuser une pratique dont la conséquence naturelle et inévitable est d'exposer les nations neutres à de nouveaux et incommensurables risques.

"Le gouvernement impérial allemand ne doit donc pas s'attendre que le gouvernement des Etats-Unis, hésitera à parler ou à agir selon que le commande son devoir de défendre les droits des Etats-Unis et des citoyens des Etats-Unis, et de sauvegarder le libre exercice et la pleine jouissance de ces droits."

Le gouvernement des Etats-Unis exige une réparation plus tangible, plus réelle que de banales manifestations de regret, comme celles déjà transmises par l'ambassadeur allemand, manifestations de regret qui n'équivalaient seulement pas à des excuses, et dont la formule ironique tendait plutôt à aggraver l'offense.

La presse américaine en général estime que le gouvernement de Washington proteste assez énergiquement pour que sa dignité soit sauve.

Mais on ne s'abuse pas au point de penser que l'Allemagne va, pour faire droit aux revendications de l'Amérique, modifier les méthodes barbares qui seules lui permettent de prolonger la lutte inégale où elle s'est engagée.

CONFIANCE

La période de rajustement obligatoire causera, cela est inévitable, bien des pertes et des tribulations à plusieurs industries et manufactures, mais là aussi il y a des gains de réalisés. Le Canada est à la veille d'exporter pour $46 millions de marchandises en laine, coton, cuir et acier confectionnées pour l'armée et commandées par les gouvernements européens. Plusieurs manufactures canadiennes travaillent et continueront à travailler, pendant bien des mois encore, et en employant tous leurs employés afin de remplir les ordres que la guerre leur a apportés.

Le peuple canadien est un peuple porté à faire des économies. La fièvre des spéculations de bourse et de propriétés foncières et l'extravagance personnelle semblent avoir été remplacées par la prudence et l'économie dans les dépenses individuelles et municipales. Actuellement les dépôt s'élèvent à $101 93 cents par tête, en 1913, ils n'étaient que de $93.79 par tête.

L'effet d'une production plus active, d'un côté, et d'une économie plus déterminée de l'autre, se fait déjà remarquer dans les exportations du Canada. L'excès des achats sur les ventes qui, en 1912-13 était de $298,800,000 a été réduit à $171,748,000 en 1912-14. Cet excès n'a été, dans les huit premiers mois de l'exercice fiscal actuel, que de $49,200.000 et, en décembre, les ventes ont surpassé les achats par $6,000,000. Le Canada prouve ainsi au monde qu'il peut se plier aux nouvelles conditions qui prévaudront à la fin de la guerre et continueront pendant plusieurs années après.

Malgré les difficultés que les hommes rencontreront dans la pénible période de réajustement, les conditions économiques du Canada sont actuellement plus saines qu'à n'importe quel autre moment des cinq années précédentes. Les six premiers mois de la guerre n'ont vu aucune faillite de banque, compagnie de prêts ou autre grande institution financière. Les banques ont aujourd'hui plus d'espèces en mains qu'elles n'en avaient il y a un an. Les désœuvrés des grandes villes commencent à être absorbés par le service militaire et par la demande de bras pour l'agriculture, son service de navigation et de chemins de fer, ses champs, ses pêcheries et ses mines sont à l'abri des dévastations de la guerre et travaillent jusqu'à limite de leurs capacités.

Les canadiens peuvent être fiers du travail accompli ces six derniers mois et avoir confiance dans l'avenir de leur pays.

Revue de Sun Life Assurance Co.

LA GUERRE

12 mai. — Les Anglais de Londres détruisent de la propriété allemande comme protestation contre l'acte de piraterie commis par les Allemands coulant le Lusitania. La police a été impuissante à maîtriser la foule. Les anti-allemands de Johanesburg, Sud Afrique, détruisent pour des millions.

Le général Botha capture la capitale allemande du sud-ouest africain.

* * *

13 mai. — On annonce la démission de Von Tirpitz, le ministre de la Marine de l'Allemagne.

* * *

13 mai, Paris. — Les Allemands renouvellent leurs attaques au nord d'Arras, à Neuville, entre Carency et Ablain, Berry-au-Bac, Beauséjour et Bagatelle. Ces attaques sont toutes repoussées. Les Français prennent 4.000 prisonniers depuis dimanche.

* * *

Les Russes disent que la campagne austro-allemande de Galicie, faite pour arrêter les Russes dans les Carpathes, a manqué son but.

* * *

Le bulletin anglais dit que les combats des Ypres sont d'un caractère désespéré.

* * *

Genève. — L'Autriche fait revenir chez elle ses bateaux marchands qui sont dans les eaux italiennes.

* * *

Paris, 14 mai. — Les Français font des gains importants au nord d'Arras.

* * *

Le gouvernement anglais, par un de ses ministres, déclare que l'Angleterre sera peut-être forcée d'abandonner le système de l'enrôlement volontaire.

* * *

Les Anglais perdent un vaisseau, le Goliath, dans les Dardanelles, mais les choses sont en bonne voie pour les Alliés, qui avancent et infligent de grandes pertes aux Turcs.

* * *

L'Autriche a complété ses préparatifs pour une guerre contre l'Italie.

* * *

Le président des Etats-Unis envoie sa note à l'Allemagne au sujet des citoyens américains tués lors de la destruction du Lusitania. C'est en un mot, *une défense de recommencer,* sinon les Etats-Unis n'omettront ni protestations ni actes nécessaires à la sauvegarde des droits américains.

* * *

15 mai, Paris. — Le bulletin français note des gains importants au sud-est d'Angers. Entre Arras et Armentières la poussée des Français devient de plus en plus intense. Les critiques militaires anglais y voient une offensive de Joffre qui amènerait les Allemands à évacuer la France et la Belgique à brève échéance, sous peine de perdre leurs lignes de communications.

* * *

Les Russes disent qu'il y a vif combat dans le district de Shivoli.

* * *

L'Angleterre approuve la note comminatoire des Etats-Unis à l'Allemagne. La presse française fait de même.

* * *

Le cabinet italien est reconstitué, et l'on croit que c'est "un cabinet de guerre", si c'est nécessaire.

900 Autrichiens sans-travail de Winnipeg se dirigent à pied vers les Etats-Unis, le long de la voie du C. P. R. Emerson-Pembina. Les Etats-Unis leur refuseront accès.

* * *

17 mai, Paris. — Le bulletin français note une attaque allemande repoussée à Steenstraate, une avance de l'armée anglaise au sud-est de Richebourg l'Avoue et une victoire française à Ville-sur-Tourbe, en Champagne.

* * *

Le bulletin anglais dit que les Allemands font des efforts désespérés mais vains pour briser les lignes anglaises.

* * *

Le Gœben, le navire allemand devenu navire turc, est de nouveau sérieusement endommagé dans le Bosphore.

* * *

Le premier-ministre Salandra, en Italie, prié par le Roi de rester à la tête du gouvernement, consent.

* * *

18 mai. — Le bulletin français note la prise par les Anglais de plusieurs tranchées allemandes à La Bassée, aussi 1.000 prisonniers. Dans un engagement à Ville-sur-Tourbe, Champagne, les Français font 400 prisonniers; dans le bois d'Ailly ils s'emparent de travaux allemands importants et font 250 prisonniers.

* * *

Les Russes de Galicie se sont arrêtés à la rivière San et bloquent l'avance allemande.

* * *

L'Italie a pratiquement déclaré la guerre à l'Autriche, s'il faut en juger par le ton de la presse officielle.

* * *

L'Allemagne répondra *non* aux avertissements des Etats-Unis.

* * *

19 mai, Paris. — Des pluies continuelles, faisant boue et brouillards, suspendent les opérations partout; même la canonnade est faible.

* * *

Londres. — Lord Kitchener demande encore 300.000 hommes à l'Angleterre; les anglais se serviront, eux aussi, de gaz asphyxiants comme riposte et protection contre les Allemands; Kitchener se déclare satisfait des opérations de Flandre.

* * *

Le chancelier d'Allemagne admet au Parlement une guerre possible contre l'Italie.

* * *

Londres. — Il y a progrès certain dans les Dardanelles.

* * *

En attendant le résultat des négociations entre Washington et Berlin, l'Allemagne suspend ses opérations contre les vaisseaux marchands.

DEBOUT LES MORTS

Héroïque combat de tranchée

Je tiens du lieutenant J... l'héroïque récit suivant:

Nous étions en train d'aménager une tranchée conquise. Au barrage de sacs qui fermait son extrémité, deux guetteurs faisaient bonne garde. Nous pouvions travailler en toute tranquillité.

Soudain, partie d'un boyau que dissimule un repli de terrain, une avalanche de bombes se précipite sur nos têtes. Avant que nos hommes puissent se ressaisir, dix sont couchés à terre, morts et blessés pêle-mêle.

J'ouvre la bouche pour les pousser en avant de nouveau, quand un caillou du parapet, déchaussé par un projectile, me frappe à la tête. Je tombe sans connaissance.

Mon étourdissement ne dure qu'une seconde. Un éclat de bombe me déchire la main gauche et la douleur me réveille.

Comme j'ouvre les yeux, affaibli encore et l'esprit engourdi, je vois les Boches sauter par-dessus le barrage de sacs et envahir la tranchée.

Ils sont une vingtaine.

Ils n'ont pas de fusils, mais ils portent par devant une sorte de panier d'osier, rempli de bombes.

Je regarde à gauche; tous les nôtres sont partis, la tranchée est vide. Et les Boches avancent; quelques pas encore et ils sont sur moi!

A ce moment un de mes hommes, étendu, une blessure au front, une blessure au menton, et dont tout le visage est un ruissellement de sang, se met sur son séant, empoigne un sac de grenades placé près de lui et s'écrie:

— Debout, les morts!

Il s'agenouille et, puisant dans le sac, il lance ses grenades dans le tas des assaillant.

A son appel, trois autres blessés se redressent. Deux qui ont la jambe brisée prennent un fusil et, ouvrant le magasin, commencent un feu rapide dont chaque coup porte. Le troisième, dont le bras gauche pend, inerte, arrache de sa main droite une baïonnette.

Quand je me relève, revenu à moi tout à fait, du groupe ennemi, la moitié environ est abattue, l'autre moitié s'est repliée en désordre.

Il ne reste plus, adossé au barrage et protégé par un bouclier de fer, qu'un sous-officier énorme, suant, congestionné de rage qui, fort bravement ma foi, tire dans notre direction des coups de revolver.

L'homme qui, le premier, a organisé la défense, le héros du "Debout, les morts", reçoit un coup en pleine mâchoire. Il s'abat...

Tout à coup, celui qui tient la baïonnette et qui depuis quelques instants rampait de cadavre en cadavre, se dresse à quatre pas du barrage, essuie deux balles qui ne l'atteignent pas et plonge son arme dans la gorge de l'Allemand.

La position était sauvée. Le mot sublime avait ressuscité les morts.

Fendu du haut en bas d'un coup de sabre

Revue hebdomadaire, Belgique

J'avais un beau-frère, l'homme le plus doux et le meilleur de la terre. Ils l'ont pris devant sa petite maison où il était avec sa femme et ses deux enfants. Je ne sais pas pourquoi. Un officier lui a fait passer une grosse corde au cou, lui a fait mettre le torse à nu et a obligé son propre frère qui se trouvait dans la maison à le promener par tout le village du matin au soir, tenant le bout de la corde, entre deux soldats allemands revolver au poing. Et tout le long du chemin il devait répéter: "Je suis un cochon, je suis un sale Belge, je suis un brigand", et crier: "Vive l'Allemagne! Son frère l'encourageait tout bas à s'y résigner, croyant ainsi le sauver. Mais vers 5 heures du soir, comme il repassait près de chez nous, un officier l'arrêta, le fit monter sur un petit tas de fumier et lui dit: "Lève le cou!" Mon beau-frère, plus blanc qu'un mort, obéit. L'officier lui entra son sabre dans la gorge et, d'un seul effort, le fendit du haut en bas, comme un porc, Monsieur. Nous n'avons même pas pu approcher de son pauvre grand corps complètement ouvert.

— C'est horrible! Je sais qu'ils ont fait chez vous d'innombrables massacres et qu'ils en ont, je pense, aussi beaucoup pendu!

— Ah! Monsieur! Une corde redescendait de l'arbre qu'une autre y montait.

Bénédiction de la Cathédrale de Prince-Albert

(*Les Cloches de St-Boniface*)

Après avoir laissé Winnipeg à huit heures vendredi soir en compagnie de M. l'abbé J. H. Prud'homme, chancelier, et du R. P. Portelance, O. M. I., curé du Sacré-Cœur et représentant du R. P. Provincial des Oblats, Mgr l'Archevêque rencontra samedi matin Mgr Mathieu à Régina, samedi après-midi Mgr Legal, archevêque d'Edmonton, à Saskatoon, ainsi que le R. P. Leduc, O. M. I., V. G., le R. P. Lemarchand, O. M. I., pro-vicaire, et le R. P. Lacoste, curé de Saskatoon; à Warman, le Révérendissime Bruno Dœrfler, O. S. B., abbé de Muenster, et le R. P. Vachon, O. M. I., curé de Battleford Nord; enfin le R. P. Delmas, O. M. I., principal de l'école indienne Saint-Michel à Duck Lake.

Mgr Pascal, évêque de Prince-Albert, reçut les visiteurs à la gare. Le clergé séculier venait de terminer sa retraite annuelle. Presque tout le clergé du diocèse, séculier et régulier, prit part à l'imposante cérémonie de la bénédiction de la nouvelle cathédrale, qui eut lieu le dimanche, 2 mai.

La température était tout ce que l'on pouvait souhaiter. La procession se fit de l'évêché à la cathédrale. Mgr l'Archevêque, précédé d'un clergé nombreux et des prélats, bénit solennellement la nouvelle cathédrale, qui est de style roman et un monument digne de la piété du clergé et des fidèles du diocèse de Prince-Albert. Elle est le plus bel édifice de la ville et elle attire le regard du voyageur lorsqu'il embrasse du regard la jolie cité sise sur la rive nord de la rivière Saskatchewan, particulièrement le soir, lorsque la croix qui la surmonte, apparait tout illuminée dans les airs. Elle a coûté $105,000.

La grand'messe pontificale fut chantée par S. G. Mgr l'Evêque de Prince-Albert, assisté de R. P. Lemarchand, O. M. I., comme prêtre assistant, de M. l'abbé Perquis et du R. P. Krist, O. M. I., comme diacres d'honneur, et de MM. les abbés Louison et Brissette, comme diacres d'office. Mgr l'Archevêque, métropolitain de la province ecclésiastique de Saint-Boniface, assista paré au trône, du côté de l'épître, et, après l'évangile, prêcha en anglais, et Mgr l'Evêque de Régina prêcha en français.

Mgr l'Archevêque développa la pensée que si la cathédrale de Prince-Albert est bien construite et fait honneur à la foi des fidèles du diocèse, ainsi qu'au zèle de son premier Pasteur, elle repose sur le roc inébranlable, sur le Christ, qui en est la pierre angulaire.

Mgr l'Evêque de Régina insista sur les motifs qui doivent nous attacher à l'Eglise, parce que tant de souvenirs précieux s'y rattachent: la naissance à la vie de la grâce, la réception des sacrements, etc.

Dans l'après-midi il y eut une petite réception au couvent des Dames de N.-D. de Sion, et le soir, dans le soubassement de la cathédrale, un banquet servi par les dames et les demoiselles de la paroisse. A la fin du repas il y eut plusieurs discours français et anglais. Prirent tout à tour la parole Mgr Pascal, M. Hall, représentant du maire, Mgr l'Archevêque, le R. P. McCaffrey, O. M. I., curé de la ville, M. l'abbé Sinnett et les RR. PP. Lacoste et Vachon, O. M. I.

Lundi matin Mgr l'Archevêque alla dire la messe au couvent des Dames de N. D. de Sion et ensuite visita les ateliers du *Patriote de l'Ouest*. Lundi soir diner chez M. Jean Arpin, gérant de la Banque d'Hochelaga, qui reçut Mgr l'Archevêque, Mgr Pascal et Mgr Mathieu avec une hospitalité on ne peut plus franche et princière.

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

AU FEU!

Une lettre interessante et encourageante

Mon Cher ami,

Il faut que je te remercie du sucre d'érable que tu as eu la gentillesse de m'envoyer en janvier dernier.

Cela m'a bien fait plaisir et m'a procuré l'occasion de faire apprécier aux amis le produit par excellence de la vieille province de Québec comme tu le nommes toi-même.

....

Nous progressons lentement, très lentement, mais nous sommes bien loin de donner la mesure de notre effort, tandis que les allemands doivent, pour ne pas céder plus vite, donner leur maximum.

Même dans les parages où la configuration du terrain se prête admirablement à la défensive, nous avons l'impression très nette, *la certitude absolue* que du jour où nous attaquerons à fond, nous nous retrouverons dans les environs de Metz.

L'heure n'est pas venue, paraît-il; bien que je t'assure que tout le monde voudrait bien en finir une bonne fois. Il est vrai que nos dirigeants sont mieux placés que nous pour voir ce qu'il y a à faire.

De toute façon, l'attente représente l'économie d'un grand nombre d'existances, car plus le temps dure, plus nous devenons forts et plus l'ennemi s'affaiblit. Puis, peut-être attend-on l'entrée en ligne de nouvelles puissances, de manière à jeter le trouble chez nos agresseurs, par une action simultanée sur tous les points.

Ce trouble existe déjà d'ailleurs d'une manière tangible chez nos adversaires.

Reçois, mon cher ami, une córdiale poignée de main de

Ton tout dévoué,
FONTAINE.

Nos lecteurs qui sont arriérés dans la solde de leur abonnement sont priés de se mettre en règle. Une piastre, c'est peu pour un particulier, mais l'accumulation de toutes ces piastres isolées, ça ferait un bien considérable au journal.



Soumissions

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe "Tender for barn, root house and silo Elkhorn Indian School, Elkhorn, Man" seront reçues jusqu'à midi le 7ème jour de juin prochain.

Les plans et les devis pourront être vus aux bureaux de poste à Brandon, au bureau des sauvages à Portage-la-Prairie, au bureau des sauvages à Winnipeg, et à l'école Industrielle à Elkhorn, aussi en s'adressant au département à Ottawa.

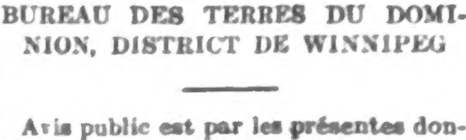
Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque à charte au montant de dix p. c. de la somme totale de la soumission, payable à l'ordre du soussigné, lequel sera retenu comme garantie et confisqué dans le cas ou la ou les personnes soumissionnant refuserait de signer le contrat, ou négligerait d'achever les travaux selon les conditions du contrat.

La bâtisse devra être achevée pour le 1er jour d'août 1915.

La plus basse ni aucune autre soumission sera nécessairement acceptée.

DUNCAN C. SCOTT,
Député surintendant général des affaires Indiennes.
Ottawa, 28 avril 1915.





BUREAU DES TERRES DU DOMINION, DISTRICT DE WINNIPEG

Avis public est par les présentes donné que le et après le 31 de mai 1915, les terres à culture suivantes seront mises à la disposition du public qui voudrait faire ses entrées comme Homestead.

Township	21	Range	9, E. of P. M.
"	24	"	9, E. of P. M.
"	26	"	9 E. of P. M.
"	17	"	12 E. of P. M.
"	18	"	14 E. of P. M.
"	18	"	13 E. of P. M.

excepté toutes les terres pour écoles et aussi les terres de la Réserve Sauvage, terre à bois, où settlements.

L. A. RANKIN,
Agent des terres du Dominion.
Winnipeg.

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

AVIS

Pour accommoder les Citoyens de St-Boniface et de Norwood

Des arrangements ont été faits pour leur permettre de payer leurs factures de lumière et acheter leurs billets de chars aux endroits suivants:—Chez

W. G. LANG, Pharmacien
115 AVENUE MARION, NORWOOD

Et au

BUREAU DU PERCEPTEUR
DE LA TAXE DE L'EAU, HOTEL-DE-VILLE

17 février 1915 — Saint-Boniface

Winnipeg Electric Railway Co.

Le Magasin de la Baie d'Hudson

NOTRE GRANDE VENTE

A L'OCCASION DU

Changement de Direction

Se Continuera jusqu'à mardi soir

LE 22 MAI COURANT

Avec les meilleurs jours qui s'en viennent

VOYEZ LES JOURNAUX QUOTIDIENS

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Winnipeg

Chronique de la Province

Le Pas, Man., 14 mai 1915.

Le 30 avril au soir, dans la salle Slaney les amis, et ils étaient nombreux, de M. et Mme A. Dupuis s'étaient réunis pour fêter l'anniversaire de naissance de M. A. Dupuis. Ses amis s'étaient cotisés pour lui présenter une jolie chaise-mirroir et M. Labonté présentait une jolie montre et chaîne en or. Les personnes présentes s'amusèrent jusque tard sur le matin. La fête était une des plus belles de cette année.

G. Lafontaine, prenait le train lundi 5 mai, retournant à Fisher, Man., chercher son stock d'animaux et ses machineries agricoles, pour venir s'établir sur la rivière Carotte. La semaine d'avant, lui et M. J. B. Bacon parcoururent les terrains longeant la rivière Carotte ainsi que la rivière Bouleaux et sont revenus enchantés de leur excursion, avec le résultat que M. St-Godard partait aussitôt revenu de son voyage pour aller chercher ses effets pour s'établir sur le terrain qu'il s'est choisi.

P. Cuillerier est allé construire sur son homestead la semaine dernière. Il s'est choisi du terrain l'année dernière sur la rivière Carotte.

Messieurs O. et Ed. Mercier et leur mère, arrivaient de Montréal par le train de jeudi dernier. Ils viennent s'établir ici comme plombiers. Ils ont loués la maison autrefois occupée par M. G. Lafontaine, dans Fingerville.

Mme J. M. Poirier est beaucoup mieux de l'opération qu'elle a subie la semaine dernière, elle commence à se lever un peu.

J. B. Bacon s'est choisi du terrain sur la rivière Carotte à 35 milles d'ici et il compte commencer à construire sous peu.

La barge de F. Paradis, qui contenait du matériel de toutes sortes d'une valeur de $300.00 a été détruite par le feu de forêt qui a sévi sur la rivière Carotte où sa barge se trouvait. Les pertes totales se montent au-delà de $600.

M. A. Taillion et son fils arrivaient de Marcellin, Sask., la semaine dernière. Ils amenèrent avec eux sept vaches laitières. M. Taillion a acheté un lot de M. Lundie sur l'avenue Patrick et il commence à construire dessus immédiatement. Sa famille arrivait de Marcellin par le train de jeudi.

M. Lapensée, qui était allé, l'hiver dernier, conduire ses enfants à Plantagenet, Ont. revenait la semaine dernière. Il partait mardi pour le lac Caribou, emmenant avec lui un lot de huit tonnes de marchandises pour le magasin qu'il compte ouvrir à cet endroit. Il fait transporter ses marchandises jusqu'à Cumberland House par la Ross Navigation Co. et de là par canot jusqu'au lac Caribou. Cela lui prendra au-delà d'un mois pour se rendre chez lui.

Mercredi soir, dans l'ancien établissement de barbier de M. Poulliotte, sur l'avenue Fisher, il y avait une assemblée des libéraux, essentiellement Canadiens-Français.

Information pour les cultivateurs

Le Bulletin No. 8-8 de la Division des Semences, Ministère fédéral de l'Agriculture, est maintenant sous presse et sera bientôt prêt à être distribué par la Division des Publications, Ottawa. Cette publication a pour but de répondre aux demandes faites pour le livre intitulé: Mauvaises Herbes, lequel a été revisé et augmenté en 1909. Ce Bulletin contient 180 gravures de mauvaises herbes et de graines de mauvaises herbes. Il traite, entre autres matières importantes, de la condition du grain de semence employé actuellement par les cultivateurs, et de la distribution des graines de mauvaises herbes qui se trouvent dans les grains d'alimentation, moulées, et criblures provenant des élévateurs.

Branche des Semences, Otttawa.

Robert Snook, connu plutôt sous le nom de *Ginger Snook*, préposé au service des vidanges de Winnipeg, s'est fait voler $1.000 en plein jour dans la grande porte rotative de la banque de Montréal samedi avant-midi. Deux voleurs qui l'avaient surveillé au guichet du payeur l'ont enclavé dans la porte, lui ont enlevé sa liasse et ont ensuite pris l'avenue du Portage est. La police est abasourdie. M. Snook devait payer ses hommes.

Lever Brothers, Toronto, vous enverront gratuitement un morceau de leur fameux savon de toilette, si vous mentionnez ce papier.

CARSLEY & CO.

344 rue Main, WINNIPEG, en face de la rue Notre-Dame

Une Grande Vente a Reduction

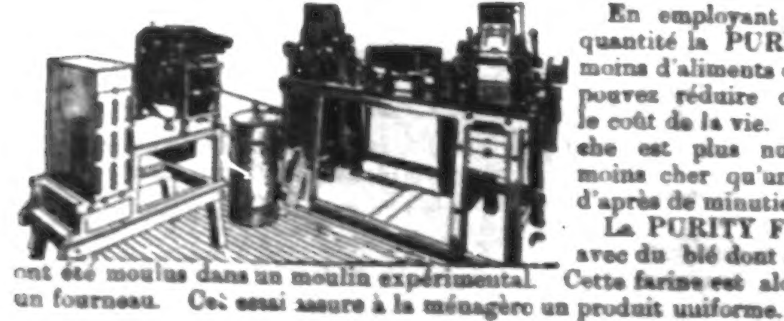
POUR LES JOURS DE CONGÉ

Manteaux pour dames. Prix régulier, $15.00, pour.......... **$7.50**
Robes en soie pour.......... **$5.75**
Robes de différentes couleurs, très bien confectionnées. Prix régulier, $10.00 à $15.00, pour.......... **$5.75**

GRANDE VENTE

De la balance de notre stock de printemps. Nous sommes les seuls agents pour la "Pictorial Review Patterns."

DIMINUEZ VOS DEPENSES



En employant en plus grande quantité la PURITY FLOUR et moins d'aliments dispendieux, vous pouvez réduire considérablement le coût de la vie. La farine blanche est plus nutritive et coûte moins cher qu'un autre aliment, d'après de minutieux essais.

La PURITY FLOUR est faite avec du blé dont des échantillons ont été moulus dans un moulin expérimental. Cette farine est alors essayée dans un fourneau. Cet essai assure à la ménagère un produit uniforme.

3

PURITY FLOUR

More Bread and Better Bread

GLACE

LA SAISON D'ETE

Commence le 1er Mai

Pour informations, téléphonez **Fort Rouge 981**

(Cinq lignes)

THE ARTIC ICE CO., Ltd

156 BELL AVENUE, WINNIPEG

Bureau de Winnipeg — rez-de-chaussée, Bâtisse Lindsay
Bureau d'expédition — rue Marion, Saint-Boniface.

Standard Supply and Fuel Co.

Bois et Charbon
Materiaux de construction de toutes sortes.
EN GROS ET EN DETAIL.

TELEPHONE: M. 2150

Bureau et entrepots,
276 Rue Des Meurons.

J A AUBERT, Gerant

AVEZ-VOUS VU Nos Dernieres Allumettes ?

DEMANDEZ

"THE BUFFALO"

Faites attention au "Buffalo"—sur la boîte

The E. B. EDDY CO., Limited

Hull, Canada.

J. D AOUST, Tel. Main 5598 — E. DUGAL, Tel. Main 7469

DAOUST ET DUGAL

ENTREPRENEURS DE

Plomberie, Chauffage, Couvertures, Corniches et Plafonds Métallique.

Attention particulière pour Eglises, Couvents, Ecoles

ESTIMÉS FOURNIS SUR DEMANDE

Boîte Postale 159

259 Avenue Provencher, St-Boniface, Man.

Cusson Agencies, Ltd

Assurances

FEU, VIE, "BONDS", AUTOMOBILES, CYCLONES, ACCIDENTS ET MALADIES, GRELE—RESPONSABILITE D'EMPLOYEURS—SUR LA VIE DES CHEVAUX ET DU BETAIL

ARGENT A PRETER

GRAND TRUNK PACIFIQUE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Toutes les Lignes sur tous les Océans

Liste des départs des bateaux de la Cie Générale Transatlantique DE NEW-YORK A BORDEAUX

Niagara	Mai 22	Chicago	Mai 29
Espagne	Juin 5	Rochambeau	Juin 12

M. E. SABOURIN, Agent

60 AVE. PROVENCHER, St-Boniface — Tel. Main 4372

Lamontagne, Maher & Cie

Boucherie, Epiceries et Provisions

Viandes Fraiches et Salées aux plus BAS PRIX.

Nous achetons tous les produits de la ferme à des prix raisonnables.

25 Ave. Provencher
Tel. Main 3321

G. A. MAHER,
Gerant.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

PAIN PARFAIT

L'excellence du

"CANADA BREAD"

ne change jamais
Fabriqué de la façon
la plus parfaite
toujours le même
Un pain de première classe
Riche en saveur
Joli comme forme
Absolument pur
et net
Fabriqué dans une
boulangerie des plus modernes
avec les machineries les plus récentes
sous les soins de boulangers experts

Le prix du

CANADA BREAD

est le même que celui du pain ordinaire

Réclamez toujours

CANADA BREAD

6 cents le Pain

Phone Sherbrooke, 2013

SHILOH

DREWRY'S AMERICAN STYLE Rice Beer

$3.00 la caisse de 2 doz. de bouteilles d'une pinte. $1.00 est remboursée sur retour de la caisse et des bouteilles.

$2.00 net la caisse, ou bien: $1.00 la doz. de bouteilles d'une pinte.

POURQUOI payer $1.75 à $2.25 la doz. de pintes pour d'autres bières ?

Vous pouvez l'obtenir de votre épicier ou directement de:—

E. L. Drewry, Ltd Winnipeg

F. DE GRAMONT

NOTAIRE PUBLIC & AGENT FINANCIER

Appartements à louer dans le Bloc OAK-MARION, Norwood

S'informer :
44 Aikins Bldg Tél. G. 3306
221 McDermot ave. Wpg

DESJARDINS FRERES

Entrepreneurs de POMPES FUNEBRES

Seuls Entrepreneurs Canadien-français

Ambulance jour et nuit

314 AVENUE TACHE
Téléphone - Main 6588

LA CUSSON LUMBER Co. Limited.

Ave. Provencher, entre le pont de la Seine et le C. N. R

Telephones Main 2625 | 2626

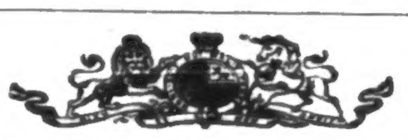
FABRICANTS DE

Portes et Chassis, Cadres, Moulures, Bois Tournes. Toutes sortes d'ornementations interieures et extérieures Bancs d'Eglise, etc., etc.

MARCHANDS DE

Toutes espèces de matériaux de construction. Bois de sciage, lattes, lattes métalliques, pierre pour fondations, pierre concassée, chaux, ciment, sable, gravier, papier à bâtisse et à couvertures, matériaux pour enduits, ferronnerie pour bâtisses, clous, vitres. Enfin tout ce qui entre dans la construction d'une bâtisse

Carrière de gravier à Bird's Hill, Man.
Carrière de sable à Ste-Anne. Man.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

ON NE DEVINERA PAS

que vous avez quelque chose à vendre. Dites-le en annonçant dans LE MANITOBA et une foule d'acheteurs liront votre petite annonce. C'est maintenant le temps de l'annoncer à ceux qui, déménageant, cherchent un article plus gros ou plus petit.

BANQUE D'HOCHELAGA

FONDÉE EN 1874

Capital autorisé : $4,000,000. Capital payé : $4,000,000
Fonds de Réserve : $3,625,000. Total de l'Actif au-delà de $32,000,000

DIRECTEURS : MM. J. A. Vaillancourt, Ecr., Président ; Hon. F. L. Béique, Vice-Président ; A. Turcotte, Ecr., ; A. A. Larocque, Ecr., ; E. H. Lemay, Ecr., ; Hon. J. M. Wilson ; A. W. Bonner, Ecr.

Beaudry Leman, Gérant-Général ; F. G. Leduc, Gérant ; P. A. Lavallée, Assistant-Gérant ; Yvon Lamarre, Inspecteur.

BUREAU PRINCIPAL—95 Rue St-Jacques—MONTREAL.

SUCCURSALES A MONTREAL

Atwater, 1636 St-Jacques.
Aylwin, 2214 Ontario Est.
Centre, 272 Ste-Catherine Est.
Delanaudière, 737 Mont-Royal Est.
DeLorimier, 1126 Mont-Royal Est.
Est, 711 Ste-Catherine Est.
Fullum, 1298 Ontario Est.
Hochelaga, 1671 Ste-Catherine Est.
Longue-Pointe, 4023 Notre-Dame E.
Maisonneuve, 545 Ontario, Mais.
Mont-Royal, 1184 St-Denis.
N.-D. de Grâce, 286 Blvd Décarie.
Ouest, 629 Notre-Dame O.
Outremont, 1134 Laurier O.
Papineau, 2267 Papineau.
Pointe St-Charles, 316 Centre.
St-Denis, 696 St-Denis.
St-Edouard, 2490 St-Hubert.
St-Henri, 1835 Notre-Dame O.
St-Viateur, 191 St-Viateur, O.
St-Zotique, 3108 Blvd. St-Laurent.
Laurier, 1800 Blvd. St-Laurent.
Emard, 77 Blvd. Monk.
Verdun, 125 Avenue Church.
Viauville, 67 Notre-Dame, Viauville.
Villeray, 3326 St-Hubert.

AUTRES SUCCURSALES EN CANADA

Apple Hill, Ont.
Beauharnois, Qué.
Berthierville, Qué.
Bordeaux, Qué., (Co. Hochelaga.)
Cartierville, Qué.
Casselman, Ont.
Charette Mills, Qué.
Chambly, Qué.
Edmonton, Alta.
Farnham, Qué.
Fournier, Ont.
Granby, Qué.
Gravelbourg, Sask.
Hawkesbury, Ont.
Joliette, Qué.
Lachine, Qué.
Laprairie, Qué.
L'Assomption, Qué.
Lanoraie, Qué. (Co. Berthier.)
Longueuil, Qué.
L'Orignal, Ont.
Louiseville, Qué.
Marieville, Qué.
Maxville, Ont.
Mont-Laurier, Qué.
Notre-Dame de Trois-Rivières, Qué.
N.-D. des Victoires, Pte-aux-Trembles, Q.
Pte-aux-Trembles, Q.
Pointe-Claire, Qué.
Pont de Maskinongé, Qué., (Co. Maskinongé.)
Prince-Albert, Sask.
Québec, Qué.
Québec, rue St-Jean, Qué.
Russel, Qué.
St-Albert, Alta.
St-Boniface, Man.
Ste-Claire, Qué. (Co. Dorchester.)
St-Cuthbert, Qué. (Co. Berthier.)
St-Elzéar de Laval, Q.
Ste-Geneviève, Qué. (Co. Jacques-Cartier.)
Ste-Geneviève de Batiscan, Qué.
St-Gervais, Qué. (Co. Bellechasse.)
St-gnace de Loyola, Q.
St-Jacques l'Achigan, Qué.
St-Jérôme, Qué.
Ste-Julienne, Qué. (Co. Montcalm.)
St-Justin, Qué., (Co. Maskinongé.)
Ste-Justine de Newton, Qué.
St-Lambert, Qué.
St-Laurent, Qué.
St-Léon, Qué.
St-Martin, Qué.
St-Paul Abottsford, Q.
St-Paul l'Ermite, Qué.
St-Paul des Métis, Alta.
St-Pie de Bagot, Qué.
St-Pierre, Man.
St-Philippe de Laprairie, Qué.
Ste-Prudentienne, (Co. Shefford.)
St-Rémi, Qué.
St-Roch de Québec, Q.
St-Simon de Bagot, Q.
Ste-Thècle, Qué.
St-Vaëlrien, Qué.
St-Vincent de Paul, Qué., (Co. Laval.)
Sherbrook, Qué.
Sorel, Qué.
Trois-Rivières, Qué.
Valleyfield, Qué.
Victoriaville, Qué.
Vankleek Hill, Ont.
Winnipeg, Man.

Emet des Lettres de Crédit Circulaires pour les Voyageurs, payables dans toutes les parties du monde ; ouvre des crédits commerciaux ; achète des traites sur les pays étrangers ; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde.

E. BELAIR, Gérant, Succursale de Winnipeg.
J. H. N. LEVEILLE, Gérant, Succursale de Saint-Boniface.

Librairies Keroack

En Gros et en Detail

Ces deux etablissements comprennent un grand assortiment de livres de classe, de littérature française et anglaise, papeteries fournitures de bureaux, cadres, images, articles de piété et de fantaisie, tapisserie, encres fleurs artificielles, bronzes d'églises, etc., à très bas prix, à cause de l'importation directe. Nous avons le meilleur choix de cartes postales illustrées. Remises spéciales aux communautés religieuses commissaires et instituteurs.

Les ordres par la poste sont promptement exécutes.

M. KEROACK

Phone Main 3140

227 Rue Main - - - WINNIPEG
52 Rue Dumoulin, - - ST. BONIFACE

A LOUER

Deux ou Quatre Chambres

AVEC SALLE DE BAINS, DANS LE

Bloc Gevaert & Deniset

88 AVENUE PROVENCHER ST-BONIFACE

S'adresser au dit bloc ou téléphonez Main 2354

The Guilbault Co. LIMITE

Entrepreneurs

DE TRAVAUX PUBLICS

MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL DE BOIS DE CHAUFFAGE DE TOUTES SORTES, CHARBON DUR ET MOU

MATERIAUX DE CONSTRUCTION, tels que : Gravier, Sable Pierre, Ciment, Chaux, Plâtre, Tuyaux d'égoûts, etc.

Bureaux et Cours : Estimations fournies

Norwood—Saint-Boniface

Télephones : Bureaux, Main 604 / Cours à bois, M. 7442 — B. de Poste, 148

ALLAIRE & BLEAU

MARCHANDS DE FER

Vous trouverez à notre établissement une ligne complète de

QUINCAILLERIES, FERBLANTERIES, FERRONNERIES HUILE DE CAARBON, HUILE A MACHINE, ETC.

Nous avons aussi les peintures préparées de ;

SHERWIN WILLIAMS

Ainsi que leur Blanc de Plomb et les Vernis qui sont sans contredit les meilleurs du continent américain. Broche barbelée Corde à lieuse (Binder twine), etc. Ferblauterie attachée à l'établissement. Montage de Poêles et posage de Fournaises à air chaud, une spécialité

Nous sommes aussi agents d'Assurance contre le Feu

ALLAIRE & BLEAU

AVENUE TACHE - - - SAINT-BONIFACE

Le Cardinal Begin visitera l'Ouest cet ete

On apprend de l'Archevêché de St-Boniface que Son Eminence le cardinal Bégin viendra visiter St-Boniface durant le cours de l'été. Il n'a pas encore fixé la date définitive pour sa visite, mais elle aura lieu tout probablement avant août. On ne sait pas encore s'il ira plus loin que St-Boniface.

Le cardinal Bégin sera le premier cardinal canadien à visiter l'Ouest. *La Vérité.*

La Colonisation

Le mouvement de colonisation commencé par la Société St-Jean-Baptiste de Manitoba va de l'avant. Déjà bon nombre de paroisses ont donné leur adhésion et envoyé leur contribution.

D'autres ont approuvé le mouvement et s'occupent activement à percevoir les contributions de leurs membres.

Nous pouvons dire que déjà la plus grande partie de la population canadienne-française a démontré son anxiété à participer à cette œuvre appelée à faire tant de bien parmi les nôtres.

Il y a cependant quelques paroisses qui n'ont pas encore exprimé le désir de prêter leur concours à cette entreprise. Nous savons que quelque-unes se proposent de le faire sous peu. D'autres, peut-être, aimeraient à avoir de plus amples renseignements. Je suis à leur disposition.

Il y a plusieurs années que l'on parle de colonisation au Manitoba, sans avoir obtenu des résultats pratiques, mais il est certain que le travail qui se fait actuellement ne sera pas sans succès, si tous les centres de langue française en comprennent l'importance, et se mettent à l'œuvre.

Le comité exécutif, à sa dernière réunion, a décidé de tenir bientôt des séances d'études, où l'on traitera des caisses populaires, des coopératives et particulièrement de la colonisation.

Par conséquent, que chaque paroisse nomme son comité, que ce comité s'occupe immédiatement à se renseigner au sujet des avantages qu'il peut offrir aux colons qui se présenteront, et fasse rapport au comité exécutif.

Plus tard je donnerai les noms des officiers de société dans chaque paroisse et le montant de la contribution de chaque société locale.

Allons! que tous se mettent à l'œuvre. Votre coopération est essentielle au succès de l'entreprise. Vous êtes indispensables.

J. A. BEAUPRE.

Chez Nous et autour de Nous

A la dernière réunion du conseil de l'Université le révérend Père Blain, S. J., a fait l'éloge du Canon Phair, membre du conseil universitaire, et l'une des victimes du Lusitania.

La nouvelle Commission des Licences composée de Son Honneur le juge Walker, de M. Landrum McMeans et L. Bonnycastle a commencé ses travaux vendredi en siégeant à Gladstone.

Certaines maisons de Winnipeg ont commencé à traiter plus cavalièrement les Allemands qui approuvent les actes de piraterie commis sur la haute mer par l'Allemagne. L'autre jour un employé allemand qui a voulu approuver le crime du Lusitania a perdu sa place et a été envoyé au camp de Brandon.

Le Royal Alexandra se conformant à la ligne de conduite adoptée par le C. P. R. a renvoyé tous ses employés allemands et autrichiens, environ une vingtaine.

Les autorités du Chateau Laurier à Ottawa ont remercié de leurs services quatre Allemands qui occupaient des positions importantes dans l'hôtel.

Les taxes se paient mieux cette année à Winnipeg que l'an passé à pareille date.

La revue Dunn affirme de nouveau que les affaires s'améliorent au Canada; dans l'Ouest les perspectives excellentes de la récolte font la situation de plus en plus encourageante.

Le 20 mai prochain, demain, il y aura séance dramatique et musicale à l'Académie Saint-Joseph, donnée par la Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française.

On jouera "Jeanne d'Arc", drame en cinq actes de l'Abbé Moirot. Les billets sont en vente.

Lundi dernier, M. Philippe Couture de St-Boniface, épousait Mademoiselle Olivier de Sainte-Agathe. La bénédiction nuptiale leur fut donnée à Ste-Agathe, et les nouveaux mariés partirent le lendemain en voyage de noces dans l'Ouest. Le vendredi précédent, les amis de M. Coutu, et ils sont nombreux, lui présentaient un joli cadeau, à St-Boniface.

Le Soleil de l'Ouest.

M. le docteur et madame Laurendeau sont de retour de leur voyage dans le nord Dakota. Melles Brûlé, deux sœurs de Mme Laurendeau, les accompagnent, en promenade à Saint-Boniface.

M. et Mme C. A. Lemieux, rue LaVérendrye, ont donné dimanche, entre quatre et six heures, une jolie réception à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de leur mariage.

Les quelques centaines de sans travail autrichiens, russes, etc., qui avaient quitté Winnipeg jeudi dernier et pris la route des Etats-Unis, le long de la voie ferrée, Winnipeg-Emerson-Pembina, sont de retour de leur expédition. La troupe malheureuse s'est effritée en chemin. On l'avait prévenue que l'accès du territoire américain lui serait refusé. Alors les pauvres gens n'avaient pas encore quitté la banlieue de Winnipeg et de Saint Boniface, le chef Marcil leur a conseillé de revenir sur leurs pas, attendu qu'ils entreprenaient un voyage inutile et même rempli de risques sérieux. Deux cents de ces sans travail sont parvenus jusqu'à Emerson. Le maire Casselman, qui avait pris le devant pour juger lui-même de l'apparence de la troupe, est revenu immédiatement en ville où il a fait anénager en dortoir la salle d'agriculture. Il a fait servir aux hommes une nourriture abondante qui les a réconfortés. Les sans-travail qui appartiennent aux nations ennemies seront envoyés au camp de Brandon. Diverses sociétés s'occuperont des autres à Winnipeg.

Les pluies de la semaine dernière ont fait un bien considérable aux récoltes dans les trois provinces. On attendait cette pluie. Les cultivateurs sont partout à la joie.

D'ici quelques jours probablement le gouvernement fédéral fera fonctionner les trains du Transcontinental entre Winnipeg et l'est du Canada. M. Gutelius, gérant général des chemins de fer de l'Etat, est ici pour s'occuper de la question avec le Grand Tronc Pacifique.

Il y aura le 20 mai, à l'Académie St-Joseph, une séance dramatique et musicale donnée par les Demoiselles Catholiques de langue française, sous le haut patronage de sa Grandeur Mgr Langevin, à 8 heures P. M. Billets d'admission, 50 cents. *Jeanne d'Arc* sera le titre du drame offert.

La maison bien connue *Daoust et Dugal* vient d'obtenir un important contrat: celui du chauffage, de la plomberie et du clocher de la nouvelle église de Kenora. Nous félicitons cette maison fort compétente et très entreprenante.

Les funérailles de Madame I. Pelland, née Rose Vernette, ont eu lieu ce matin à St-Norbert. Une foule considérable de parents et amis assistaient aux funérailles. Nous offrons nos sympathies à la famille.

Le personnel du gouvernement Norris

Président du Conseil, ministre des Terres de la Couronne et commissaire des chemins de fer: l'Hon. T. Crawford Norris;

Ministre des Travaux Publics: l'Hon. Thomas H. Johnston.

Procureur-général: l'Hon. A. B. Hudson;

Trésorier provincial: l'Hon. Edward Brown;

Ministre de l'Education: l'Hon. R. S. Thornton;

Ministre de l'Agriculture: l'Hon Valentine Winhler;

Secrétaire provincial et commissaire municipal: l'Hon. James W. Armstrong.

Les nouveaux ministres ont été assermentés samedi matin et sont entrés immidiatement en fonction.

COLONIE BELGE

Nous apprenons avec plaisir que les contracteurs canadiens-français Boivin, Guilbault, Marcoux, Tremblay et Préfontaine, vont commencer sous peu des travaux importants, engageant en ce moment bon nombre de nos compatriotes. Merci de tout cœur pour ce bel acte de fraternité dont nous nous souviendrons en temps et lieu. Vive l'entente Canadienne-franco-belge et vive St. Boniface.

Dans sa séance de jeudi dernier, le Comité du Club Belge a nommé les officiers suivants:

Président, Emile Elias.

Vice-présidents, Nicolas Pirotton, A. Allegaert.

Secrétaire, Octave Rodts.

Trésorier, Alidoor Van Elslander.

Ont été désignés au Belgian Cycling Club, comptant actuellement 60 membres:

Président, Alphonse Ide.

Vice-président, Alidore Van Elslander.

Secrétaire, Albéric Vandemdriessche.

Le dimanche 30 mai, grande fête champêtre à la ferme de l'excellent ami Emile Verraes, Ste-Mary's Road, St. Vital.

A quand le premier concert sur le kiosque communal, à côté de l'Hôtel-de-Ville? Les amateurs de musique commençent à s'impatienter.

Employeurs, engagez votre personnel parmi les habitants de notre Cité. Cela ne peut que faire profiter le commerce local.

BELGICA.

LA LANGUE FRANCAISE

Une jeune Canadienne-française nous envoie le billet suivant:

Pourquoi conserver sa langue?

On demande souvent: Pourquoi est-il si utile de conserver sa langue? Pourquoi aimer ce doux langage appris sur les genoux maternels? Pourquoi se battre pour conserver notre beau parler français? Inutile de répondre, toute âme noble, religieuse et patriotique comprend qu'il faut conserver, aimer, respecter notre langue; mais nous dira-t-on avons-nous le droit de conserver notre langue? Si nous avons le droit!... Nos aïeux n'ont-ils pas versé leur sang pour cette cause? Tant de grands hommes ne se sont-ils pas dévoués, n'ont-ils pas souffert pour nos droits? Enfin, sommes-nous des esclaves, sommes-nous des forçats à qui l'on impose une loi et qui sont tenus d'obéir? Non, canadiens, nous sommes libres, nous pouvons regarder l'adversaire en face, et jeter le gant à la figure de ceux qui viennent nous dire: "Vous ne pouvez plus parler le français, ou du moins ne le parlez pas publiquement! Nous parlerons en français, nous prierons en français, nous aimerons en français, et croyez-moi, c'est encore la meilleure manière. Oui, si cet amour de la patrie, de la langue qui doit tenir au cœur de l'homme par tous les fibres de son être, si ces mots qu'il a appris à répéter sur les genoux de sa mère, si tout cela s'efface de sa mémoire, oh! alors sa barque est bien près de sombrer, parce qu'il n'a pas pour la guider cet amour, ces paroles, ce gouvernail, qui est sa langue si intimement liée à sa religion.

Gardons-la donc cette langue française, puisqu'elle est cette étoile qui doit nous guider dans la religion. Elle est un peu pâle et tremblante, la belle étoile canadienne! Tant de regards méchants se fixent sur elle, tant de haines s'unissent pour la cacher à nos yeux; mais sa lumière s'affermira, l'ardeur et le zèle que les canadiens apporteront à l'aimer, à la défendre saura défier tous les regards et toutes les haines de ses ennemis.

R. A. C.

ASSEMBLEE

ASSEMBLEE.

Dimanche, le 30 mai, à 2 h. 30 de l'après-midi, il y aura assemblée des membres de l'Union Métisse de St-Vital, à la résidence de M. Joseph Riel, St-Vital. A cette réunion se fera l'élection des officiers pour l'année courante et l'on y discutera toutes questions qui se rapportent aux intérêts des Métis.

Une lettre de M. Claudius Buffet

X..., (Champagne), 25 avril.

Monsieur le Rédacteur

"Le Manitoba".

Cher Monsieur,

Permettez-moi de me rappeler à votre bon souvenir et à ceux de vos nombreux lecteurs que j'ai l'honneur de connaitre et d'avoir eus dans ma clientèle.

Je vous adresse ces quelques lignes des tranchées de 1ère ligne, à 600 mètres des Allemands. Vous avez sans doute des détails quotidiens et précis sur cette grande et longue guerre européenne qui fait que des millions d'hommes s'égorgent avec acharnement. Je sais que vos vœux sont pour le succès de la bonne cause et spécialement pour la victoire de nos armées. Je me permettrai seulement de vous donner quelques impressions personnelles.

Jusqu'à présent j'ai été un privilégié de la guerre. Je n'y ai participé que depuis février dernier, échappant ainsi aux rigueurs de la campagne d'hiver et croyez que j'en suis heureux. Je plains et admire les braves qui ont ainsi affronté les intempéries de ces longs mois d'hiver, et qui dans la boue et la neige ont tenu tête à un ennemi puissant, féroce et déterminé. Depuis mon arrivée au front, sans avoir assisté réellement à des combats épiques, j'ai eu ma juste part d'émotions diverses et je suis maintenant préparé à des émotions plus fortes et surtout aux luttes terribles qui libèreront notre sol et nous assureront une victoire complète et finale. Je fus d'abord versé à l'armée des Vosges, qui fit si noblement son devoir. Vous ne sauriez croire combien la lutte fut dure et terrible dans ces grands bois de sapins où chaque arbre cache un ennemi. Sur ces sommets, rendus presque imprenables par des retranchements formidables. Au col de la Chipotte, notamment, appelé par les allemands "le col de la mort", j'ai vu des tranchées immenses remplies de leurs morts et là, dans un espace pourtant restreint, 18.000 des leurs et 4.000 des nôtres dorment leur dernier sommeil. Les fossés des routes ne sont que de vastes tombes, et chaque arbre, chaque sapin géant, couvre de son ombre plusieurs braves vaillamment tombés. Que de villages anéantis et détruits, quelquefois volontairement par un ennemi cruel et sans scrupules.

Depuis un mois, j'ai changé de site et de secteur. Des montagnes boisées, je suis descendu dans la plaine champenoise, nue, à part quelques futaies de petits sapins. Cette partie de la Champagne où je suis, n'est pas celle où croissent les fameux vignobles. Ce n'est qu'une plaine immense qui me rappelle notre Manitoba. Le sol n'est pas riche, mais nos agriculteurs ont su le faire produire et les innombrables charrues, faucheuses et moissonneuses canadiennes et américaines abandonnées en pleine moisson dans es champs, me donnent souvent la nostalgie de nos plaines manitobaines.

Il est triste de voir tout cela. Ces champs au lieu de produire maintenant, sont bouleversés par la mitraille, sillonnés d'un réseau inextricable de tranchées et de boyaux profonds de deux mètres et chaque nuit leur nombre augmente. C'est de cette façon que l'on marche à l'ennemi. Nous ne pouvions d'abord nous faire à cette tactique. C'était incompatible avec notre caractère qui ne concevait le combat qu'au grand jour, face à face. Les Allemands inaugurèrent ou plutôt ne firent que rénover ce système de tranchées, tombé en désuétude depuis la guerre de Crimée et le siège de Sébastopol. Ils sont maitres dans cet art et nous avons dû les imiter. Ils ne se battent que la nuit. Durant le jour, l'artillerie nous assourdit de son tonnerre. J'ai pu constater la supériorité longtemps attendue de la nôtre. La nuit, les fusées éclairent le champ de bataille. On se méfie de l'un et de l'autre et eux surtout nous redoutent. J'ai pû constater qu'ils n'espèrent plus en la victoire mais qu'ils résistent opiniâtrement afin de s'assurer un défaite qu'ils veulent honorable... et la moins chère possible. Ils oublient leurs crimes commis lâchement. Ils devront les expier. Nous les subissons depuis huit mois sur notre sol. Ils nous ont pris par surprise. Après avoir presque anéanti tout sur leur passage, ils ont dû reculer. C'est alors qu'ils se sont cramponnés à notre sol. Nous les avons laissés faire provisoirement et nous nous sommes préparés à notre tour. Nous sommes maintenant à partie égale et bientôt nous serons les plus forts. Nous avons voulu ménager nos forces. Chaque homme est un soldat en France, mais aussi un citoyen. Sa vie est précieuse et utile au pays. Notre généralissime veut libérer notre sol et aussi garder nos soldats. Il ne veut pas d'une boucherie inutile dont les nôtres feraient seuls les frais.

Je ne puis vous dire quand cette longue guerre finira. Bien des considérations diverses auront leur effet sur la campagne. Croyez cependant que le conflit ne se terminera qu'après la libération de notre sol, de celui de cette héroïque Belgique et l'écrasement militaire de l'Allemagne. Je sais que la France a toutes les sympathies du peuple canadien et celles des nations civilisées qui ont à cœur le respect du droit et de la justice. Nous reconnaissons tous avec gratitude et orgueil l'aide et l'appui qui nous est loyalement donné par nos alliés les Anglais, sans oublier le contingent canadien.

Monsieur le Rédacteur, vous voudrez bien excuser le peu de journalisme de cette lettre écrite rapidement au crayon, debout dans les tranchées, l'œil au créneau et face à l'ennemi. J'espère que vous pouvez cependant la déchiffrer et que vous y trouverez à défaut de style, l'expression d'un Français heureux de faire son devoir pour son pays. Laissez moi faire un vœu avant de terminer: "Que vous voyiez tous revenir victorieux au Manitoba, les braves Français, Belges et autres qui ont sû quitter leur pays d'adoption pour défendre la mère Patrie."

Veuillez agréer mes bien sincères salutations.

C. BUFFET.

La plus belle dot du monde

Un journal parisien raconte cette anecdote dont il garantit l'authenticité. Il s'agit d'un jeune homme intelligent, sorti numéro un de l'Ecole d'agriculture, mais pauvre, et d'une jeune fille fort riche. Tous deux s'aimaient.

Il y a deux ans environ, le père du jeune homme se présentait au château et demandait pour son fils la main de la jeune fille. Il essuya un refus formel. Il n'était pas assez riche!

Survint la guerre. Le 8 août, le jeune homme partit rejoindre son corps comme sergent. Avant de partir, il écrivit à la jeune fille: "Je ferai tout mon devoir et peut-être trouverai-je la mort: ainsi vous serez libre; vous m'oublierez et pourrez vous constituer une famille." La jeune fille répondit: "Faites tout votre devoir, mais ne vous exposez par inutilement; si vous mourez, ou je mourrai ou je vivrai avec votre souvenir."

A la bataille de la Marne, le jeune sergent ayant accompli une action d'éclat fut cité à l'ordre du jour de l'armée et proposé pour la médaille militaire. Le lendemain, un obus éclatait près de lui; il tomba grièvement blessé. On le porta à l'ambulance, puis on l'envoya dans un hôpital du centre. Après quelques mois de soins, il revenait avec la médaille militaire, mais, hélas! il avait perdu la vue.

La jeune fille l'apprit à son père et lui demanda si sa volonté de s'opposer à son mariage était toujours la même.

Le père, ouvrant les bras à sa fille:

— Non, dit-il, car à mes yeux sa cécité constitue une dot aussi belle que la tienne.

Quelques jours plus tard, le mariage eut lieu. Le soir, la mère du jeune homme disait à son fils:

— Quel malheur que tu ne puisses pas voir ta si jolie femme!

— Mais je la vois, maman, répondit-il; je la vois aussi bien que toi, et, ce qui augmente encore mon bonheur, c'est que les années pourront passer, ses cheveux pourront blanchir et ses traits se rider, je la verrai toujours avec sa belle chevelure brune, avec ses yeux pleins de jeunesse, avec les traits purs et le charme de ses vingt ans.

Cent quatorze prisonniers pour un bon repas

Depuis quelques mois, une de nos lignes de l'Argonne était occupée par une compagnie d'infanterie territoriale que commandait un lieutenant, M. Gatel; ce dernier était, avant la mobilisation, professeur d'allemand à l'Ecole nationale de Veron.

Tout récemment, on avait avancé. Notre tranchée ne se trouvait plus qu'à quelques mètres de celle de l'ennemi.

Le lieutenant Gatel avait remarqué que les officiers allemands quittaient leur tranchée à heure fixe pour se rendre à leur cantonnement. Et, pendant leur absence, des récriminations se faisaient entendre. Les Boches se plaignaient surtout de la mauvaise qualité des vivres et de la parcimonie avec laquelle on les leur distribuait.

Un jour les plaintes devinrent plus vives: depuis trente-six heures, les Boches n'avaient touché ni pain ni vivres. Justement, chez nous, les provisions étaient particulièrement abondantes.

Le lieutenant Gatel avait son idée; il pensa que le moment était venu de la mettre à exécution.

Sans bruit, il rampa près de la tranchée ennemie et, en un allemand pur, il harangua les Boches. Les nécessités de la guerre ne l'empêchaient pas de plaindre les pauvres bougres qui souffraient de tout, surtout de la privation de nourriture. Et comme il disposait de vivres en abondance, il venait offrir aux malheureux qui en étaient privés, un repas réparateur.

Il y eut chez les Boches, un moment d'hésitation. L'un d'eux se décida pourtant, puis deux, puis quatre. Dix minutes plus tard, les cent quatorze affamés de la tranchée allemande étaient dans la nôtre, puis dans une grange, où des sardines, du "singe", du pain et du vin leur furent distribués.

Quand les Boches eurent terminé leur repas, le lieutenant Gatel leur tint ce discours:

— Maintenant, dans votre intérêt, nous allons vous garder prisonniers et vous envoyer sur l'arrière. Que vous arriverait-il si vous retourniez dans vos tranchées? Vous seriez punis, car on s'est certainement aperçu de votre absence. Dans le cas même où vous ne le seriez pas, vous seriez exposés à manquer demain de nourriture. Il n'en sera pas de même chez nous, où vous aurez toujours vivres et bon gîte.

Les Boches ne protestèrent pas. La plupart étaient d'ailleurs satisfaits d'être assurés de manger désormais à leur faim et d'attendre paisiblement la fin de "cette terrible guerre". Par petits paquets, les cent quatorze convives du lieutenant Gatel furent donc dirigés sur l'arrière.

Depuis, cet officier, qui sait si bien utiliser sa parfaite connaissance de l'allemand a été nommé capitaine pour sa conduite au feu.

Cité de St. Boniface

AVIS

Avis est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a l'intention de faire et construire, et fera et construira les travaux ci-dessous énumérés comme améliorations locales, payables par taxes spéciales (à moins qu'il n'en soit empêché dans chaque cas respectif, par une pétition telle que ci-après mentionnée).

Dans les cas respectifs où telles améliorations locales seront faites, la Cité émettra des débentures spéciales pour un montant égal au coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera annuellement une taxe uniforme de frontage (sur les propriétés faisant front sur les rues ou parties de rues où l'ouvrage sera fait) suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de temps mentionné dans la liste ci-dessous, l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux n'excédant pas six pour cent par année, et à un pour cent par année de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement, mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi pour cent par année.

Dans le cas du trottoir la cotisation sera prélevée seulement sur les propriétés faisant front sur le côté de la rue où le trottoir sera construit.

Dans le cas d'égoût il sera chargé aux propriétés faisant front sur chaque côté de la rue où l'égout sera construit une somme de $2.50 par pied de frontage pour le coût de la construction du dit canal d'égoût.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût, la Cité de Saint-Boniface pourra, sans autre avis, procéder à faire exécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune pétition, telle que ci-haut mentionnée n'aura été reçue, et à prélever les taxes spéciales de frontage en la manière ci-dessus mentionnée.

Les travaux projetés, et les rues ou parties de rues sur lesquelles ils seront faits, ainsi que la période d'années durant laquelle la cotisation spéciale sera prélevée, à l'expiration de laquelle les débentures émises pour en payer le coût seront payables, sont comme suit:

PERIODE DE SEPT ANS.

Un trottoir en madiers, de 5'4" de largeur sur le côté sud de la rue Patterson, de l'avenue Lisgar à l'avenue Taché. Coût approximatif, $375.00.

PERIODE DE TRENTE ANS

Un canal d'égoût souterrain sur la rue Horace, de la rue DeMeuron à la rue Youville. Coût approximatif, $2178.00.

Par Ordre,
J. B. Côté,
Greffier.

St-Boniface, Man., le 19 mai, 1915. 29.

AVIS

Le Conseil de la Cité de St-Boniface donnera un prix de dix piastres ($10) dans chaque quartier de la Ville, au propriétaire qui aura le mieux entretenu son lopin de terre. On appréciera surtout la cour d'en arrière.

Par Ordre,
J. B. Côté,
Greffier.

Le 19 mai, 1915. 29-31.

Agence Consulaire de France

Les ci-après dénommés sont priés de bien vouloir donner leur adresse actuelle à l'*Agence Consulaire de France à Winnipeg*, 11 Royal Bank Bdg.

Messieurs Lucovic Fieux, ci-devant à St-Boniface, Célestin Fieux, ci-devant Transcona.

Agence Consulaire de France.
J. H. Bourgouin.

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou a acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.

25 cts le pouce par insertion.

Avis à ceux qui désirent être servis promptement. Il nous fait plaisir d'apprendre que le Magasin Collin, 13 avenue Provencher, désireux de donner plus de satisfaction à ses clients, a fait l'acquisition d'une magnifique machine à gazoline. 29.

A vendre: 3 chevaux et 3 voitures. S'adresser à L. J. Collin, 13 avenue Provencher, St-Boniface. 29.

Maison de trois pièces à louer sur la rue Langevin, St-Boniface. S'adresser au *Manitoba.*

M. J. H. Bonin vient de mettre à la disposition du public, une jolie voiture automobile. Vous le rencontrerez en tout temps au "St. Boniface Garage", coin des rues St-Joseph et DuMoulin. Phone Main 1177. 29.

Pour vos voyages d'été, n'oubliez pas d'aller prendre vos billets de chemin de fer et de paquebots chez M. J. C. Marcoux, 64 avenue Provencher. Les lignes les plus somptueuses, les plus rapides et les plus sûres.

A vendre, 1,500 cochons, pure race "Chester white", âgés de cinq à six semaines. Sur réception de $2.00 chacun, les cochons seront expédiés par express à destination. Aimé Bénard, Bénard, Manitoba.

M. J. Albert Fontaine, annonce au public qu'il a pris possession de la salle à diner du C. N. R. Hôtel, à St-Boniface, où il invite ses amis à lui rendre visite. Repas de premier choix, pension à la semaine, $4.50; chambre $1.00 par semaine. 28-29.

On demande une servante. S'adresser au Docteur Grandeveu, suite 3 Central Park Block, Cumberland avenue, Winnipeg, phone Garry 4619. 26-29.

Maison à louer, sur la rue Provencher, no 39. S'adresser à J. A. Marion, 35 rue Dumoulin, St-Boniface. 26.

AVIS

AVIS est donné par les présentes que Aimée Rita Elliott, de la Cité de Winnipeg, dans la Province de Manitoba, femme mariée, fera demande au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir son bill de divorce contre son mari, Dawson Whitla Elliott, de la dite Cité de Winnipeg, pour motifs d'adultère et abandon.

Daté dans la Cité de Winnipeg, province du Manitoba, ce 21ème jour d'Avril, A. D. 1915.

BONNAR, TRUEMAN, HOLLANDS & ROBINSON,
Solliciteurs pour l'Applicante,
503-504, Winnipeg Electric Railway Chambers, Winnipeg, Manitoba.
28-42.

Soumissions

Des soumissions seront reçues par le soussigné, jusquà 8 heures P. M. de jeudi le 27 mai 1915, pour abattre les arbres, essoucher et généralement nettoyer le terrain suivant:

Lots 18 à 39 inclusivement dans le bloc 5 plan 2005.

G. A. Rocan,
Sec.-Trésorier.

St-Boniface, Mai le 19, 1915.

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."